

Le travailleur de rang : une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural agricole

Article hors thématique

par
Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale et travailleuse de rang
Au cœur des familles agricoles
Jeanne Gagné, travailleuse de rang
Au cœur des familles agricoles
France Picard, travailleuse de rang
Au cœur des familles agricoles

Description du milieu agricole québécois actuel et du rôle de l'organisme Au cœur des régions agricoles (Montérégie).

Description of Quebec's current agricultural environment, and the role of the organization Au cœur des régions agricoles (Montérégie).

De tout temps, l'agriculture québécoise a été un pilier de notre économie, une histoire de famille et un héritage transmis de génération en génération. S'il en est encore ainsi aujourd'hui, on ne saurait en dire autant des règles du jeu qui se sont profondément transformées. Les producteurs agricoles sont des gestionnaires d'entreprise à ciel ouvert. Il y a évidemment un prix à payer pour ce statut : ils doivent composer avec un niveau de stress sans précédent. Bien au fait des us et coutumes du milieu agricole, le travailleur de rang intervient pour briser l'isolement et créer un climat de confiance, évitant que le stress ne se change en détresse.

Cet article vise à expliquer aux travailleurs sociaux souvent peu familiers avec l'évolution récente du milieu rural québécois comment un organisme et son mode d'intervention particulier permettent de relever le défi de l'accompagnement des personnes qui vivent plus difficilement l'ensemble des défis que

posent les multiples changements des dernières décennies en milieu agricole.

Nous présenterons tout d'abord la problématique (fragilisation de l'agriculture, rôles des hommes et des femmes, problème de la relève) avant d'aborder les pistes de solution développées pour composer avec cette problématique (le travailleur de rang, le rôle de l'organisme Au cœur des familles agricoles).

A) Problématique

I. Fragilisation de l'agriculture

Qui dit usine à ciel ouvert dit aussi acquisition d'équipements, de machinerie, de nouvelles technologies et recherche de productivité – des investissements qui se font à coups de milliers, voire de centaines de milliers de dollars. En agriculture, contrairement à d'autres types d'entreprises, l'innovation et la modernisation se paient à prix d'or, ce qui n'est pas sans conséquence pour les agriculteurs. Selon les résultats d'un sondage effectué pour l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) en 2005, les préoccupations financières sont mentionnées par les agriculteurs canadiens comme étant les facteurs de stress les plus importants, et ce, quelle que soit la région au Canada (ACSA, 2005).

Une autre enquête menée en 2006 auprès de quelque 1 360 producteurs québécois à la demande de la Coop fédérée confirme que « près des trois quarts des répondants (73,5 %) sont régulièrement stressés (« de la moitié du temps à presque toujours ») (Lafleur et Allard, 2006 : II). Les niveaux de stress les plus hauts se retrouvent chez les agriculteurs âgés de 35 à 54 ans et chez les producteurs de porcs. La diminution des revenus et l'augmentation des dépenses constituent les éléments les plus préoccupants... » (Lafleur et Allard, 2006 : II). Lors de l'enquête, 50,9 % des répondants, toutes productions confondues, présentaient un niveau de détresse psychologique nettement supérieur à ce qu'avait observé Agri-Gestion Laval en 1997 (17,5 %) (Lafleur et Allard, 2006 : III).

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 135 (2011.2) : 106-114.

Pour bon nombre d'agriculteurs, le stress finit donc par s'ancrer dans le quotidien et c'est là que le bât blesse. Jour après jour, ils jonglent avec les tracasseries financières, le manque de temps, les imprévus et la surcharge de travail. Lorsque les préoccupations occupent en permanence leurs pensées, il en résulte un profond déséquilibre. Dès lors, l'agriculteur ne travaille plus pour vivre : il vit pour travailler. La ferme prend toute la place! Évidemment, quoi que l'on fasse, le stress continuera toujours de faire partie du paysage. Lorsque passe le défilé des saisons, par exemple, le producteur doit être fin prêt à passer à l'action, peu importe qu'il soit malade ou en grande difficulté. L'image de force que projette l'agriculteur est réelle, mais il y a une limite à ce que l'être humain peut absorber.

Comme en font foi les données compilées par Statistique Canada lors du recensement de 2006, l'agriculture québécoise a déjà subi beaucoup trop de dommages et de pertes : « Le 16 mai 2006, le recensement de l'agriculture dénombrait 30 675 fermes au Québec, une baisse de 4,6 % au cours des cinq dernières années. [...] Le jour du recensement, le Québec comptait 5 316 fermes de moins qu'en 1996. [...] En 2006, le Québec [dénombré] 13,4 % des 229 373 fermes au Canada, une augmentation légèrement supérieure à 2001. Le Québec se classait au quatrième rang au Canada. En même temps, le Québec déclarait 45 470 exploitants agricoles, soit 4,1 % de moins qu'en 2001 » (Statistique Canada, 2006).

En ce qui concerne la taille des exploitations agricoles, le Québec se hisse au premier rang des fermes dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus. Toutefois, la répartition du nombre de fermes selon les revenus indique que les pertes les plus importantes se retrouvent dans les catégories des faibles revenus qui ne peuvent pas soutenir par leurs ventes les investissements requis. De plus, le Québec enregistre la plus forte hausse des actifs agricoles et de la dette moyenne, mais conserve tout de même le meilleur taux de remplacement (relève assurée) au Canada, soit 53 % (Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, CRAAQ, 2004 : VI).

L'augmentation significative de la valeur des entreprises et des actifs agricoles n'est pas sans

rejaillir sur la hausse de la dette moyenne des agriculteurs. Pour leur part, les revenus ont connu une faible progression et auraient même subi une diminution en 2002 (CRAAQ, 2004). Or, compte tenu de l'envergure des enjeux, du défi et des embûches à surmonter, ne serait-ce qu'en matière de financement, il est peu probable qu'une ferme abandonnée ou démantelée renaisse de ses cendres.

Globalement, il en résulte une fragilisation de l'agriculture. Plus que jamais, il faut une santé de fer et des nerfs d'acier pour tirer son épingle du jeu. Dans les productions les plus vulnérables, une forte proportion des familles ont l'impression d'être abandonnées à elles-mêmes. Selon une étude publiée en 2006, le « ... manque de reconnaissance sociale est déploré par 53,7 % des producteurs de volailles, 61,4 % des producteurs de lait et 73,5 % des producteurs de porcs, tout comme il a été mis de l'avant lors des rencontres avec les producteurs de grandes cultures » (Lafleur et Allard, 2006 : V). Alors que les générations précédentes jouissaient du respect et de l'estime de la population, le capital de sympathie concernant les familles agricoles a fondu comme neige au soleil. Un fossé s'est aussi creusé entre la ferme et la table, faisant naître de nombreux préjugés. Comme fournisseurs des produits de base de notre alimentation, les agriculteurs n'ont pourtant jamais failli à la tâche. À l'heure où la menace qui pèse sur l'agriculture se fait de plus en plus lourde, sans doute y a-t-il lieu de revoir certains modèles.

Une étude du CRAAQ nous en dresse un portrait : « le phénomène d'abandon du milieu rural par la population en général, avec en toile de fond un déclin démographique sans précédent, semble faire hésiter de plus en plus de relève à s'établir en agriculture. La dévalorisation de la profession agricole existe depuis longtemps et elle est causée par une multitude de facteurs complexes. Parmi ces facteurs s'inscrivent les difficiles conditions de travail, l'image négative du public face à l'agriculture, la cohabitation entre les milieux rural, agricole et urbain, le niveau de plus en plus élevé de compétence exigé des agriculteurs, la crise du revenu, etc. » (CRAAQ, 2004 : 43).

Qui plus est, les producteurs et productrices agricoles ont beau chérir leur indépendance,

leur ferme n'est pas une île pour autant. Certains investissements sont un choix; d'autres, tels que les fosses à purin, les exigences en matière de qualité et d'innocuité alimentaires, s'inscrivent dans un contexte de resserrement des normes auquel l'agriculture n'échappe pas. Tous doivent se soumettre aux réglementations qui viennent tant du monde des affaires agricoles que des différents paliers gouvernementaux, incluant le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la Financière agricole du Québec. Dans une telle situation, une part des exploitants aura deux options : investir dans des installations coûteuses ou se retirer de l'agriculture. Les autres n'auront d'autre choix que d'arrêter.

Le dossier de l'environnement est particulièrement épineux. Les producteurs agricoles sont traités comme des pollueurs de la pire espèce. Et pourtant, ces amoureux de la nature accordent plus d'attention à leurs terres et à leur ferme qu'à leur propre santé. Quiconque les connaît bien sait qu'ils ont une conscience sociale et environnementale hautement développée. Leurs pratiques sont d'ailleurs encadrées par des normes environnementales toujours plus strictes. Malheur à celui qui les contourne!

À ce courant d'opposition fortement ressenti s'ajoute la voix montante des « rurbains », ces citoyens qui élisent domicile dans les milieux ruraux, en périphérie des grandes villes. À peine installés, ces nouveaux venus se disent importunés par les odeurs et les bruits générés par l'activité agricole. Cherchant le meilleur des deux mondes, ils agissent comme si l'agriculture était un caprice. Leur compréhension limitée de l'agriculture et de l'agriculteur alimente cette intolérance.

II. Déshumanisation de l'agriculture

Malgré le fait que les fermes prennent de l'ampleur, plus de 90 % des entreprises agricoles québécoises demeurent familiales et 59 % de la main-d'œuvre agricole est familiale (CRAAQ, 2004). Dans ce contexte où travail et famille ne font qu'un, les activités et les décisions ont un impact de taille sur l'entreprise et la famille. Compte tenu de la charge émotive qui s'y rattache, les relations y sont souvent houleuses et les projets de transfert

de propriété d'un exploitant vers la relève peuvent également être difficiles à gérer.

Selon le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole (CCGEA), « la famille est un système dont le but premier est de nourrir ses membres, de développer leur estime de soi et de partager les valeurs, tandis que le principal but du système d'entreprise est de réaliser un profit » (CCGEA, 2010). Des objectifs parfois irréconciliables pour ces gestionnaires d'entreprise...

La place de l'homme

La ferme d'aujourd'hui offre tout un contraste de modernité et de valeurs traditionnelles, voire ancestrales. Sous une culture et un mode de gestion de type patriarcal, le père, dans son rôle de chef de famille, prend habituellement les décisions. Les interrelations entre diverses générations favorisent par ailleurs le choc des idées, tantôt dans l'harmonie, tantôt dans les conflits.

Débrouillard, méfiant, orgueilleux et indépendant, l'agriculteur est, en raison de sa nature, peu enclin à demander de l'aide et à partager ses préoccupations, selon nos observations issues de la pratique. Une enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles québécois (Lafleur et Allard, 2006) fait d'ailleurs état du fait que 67,7 % des répondants (tous sexes confondus) rapportaient un niveau élevé de détresse et déclaraient éprouver ces symptômes depuis plus d'un an. Seuls 19,9 % affirmaient avoir consulté à ce sujet (consulter pour un agriculteur correspond très souvent à une seule rencontre). Dans la même enquête, 5,7 % des répondants disaient avoir « pensé sérieusement à mettre fin à leurs jours comparativement à 3,9 % dans la population québécoise ». L'écart le plus important se situait dans le groupe des 45-64 ans (6,4 % contre 2,9 %) » (Lafleur et Allard, 2006 : IV).

Pour toutes les raisons évoquées précédemment, la gestion d'une ferme est exigeante et les résultats ne récompensent pas toujours l'effort consenti. Si l'on n'apprend pas à s'imposer des limites, le travail à la ferme finit par englober les relations humaines – le couple et la famille, par exemple. Afin de se prémunir contre les dangers que représentent l'épuisement professionnel et les autres maladies mentales,

l'agriculteur doit apprendre à gérer son stress, à s'accorder des loisirs ainsi que du temps en famille, malgré un emploi du temps surchargé. Pour rééquilibrer sa vie, il doit accepter d'aller chercher l'aide dont il a besoin pour faire en sorte que sa vie ne soit pas entièrement axée sur le travail.

Le rôle de la femme

Dans un monde d'hommes, les quelques femmes qui accèdent à la propriété en agriculture le font principalement à la suite de circonstances particulières, telles qu'un divorce, la perte d'un conjoint ou l'absence de relève masculine. Celles qui y accèdent autrement ont surtout un statut d'actionnaire minoritaire. La plupart du temps, femmes et enfants y sont peu, sinon aucunement, rémunérés. Propulsées par la détermination, le don de soi et la passion, les femmes acquièrent, avec l'appui de divers groupes, la visibilité nécessaire pour que leur contribution au développement de la ferme et de l'agriculture soit reconnue. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Pourtant, sans les femmes qui amortissent les chocs et tirent d'innombrables ficelles dans un effort de coordination soutenu, la machine ne tournerait pas aussi rondement. Leur rôle tampon ou de médiatrice dans un contexte de proximité exige beaucoup de leur part : en 2006, « les femmes affichaient une fréquence de stress plus élevée que les hommes. Alors que 72 % des répondants se sentaient stressés de la moitié du temps à presque toujours au cours des derniers mois, ce taux montait à 81,7 % chez les répondantes » (Lafleur et Allard : 6). Autre observation : « il y a relativement plus de femmes que d'hommes (59,2 % des femmes versus 49,5 % des hommes) qui éprouvent des sentiments de détresse » (Lafleur et Allard : 14). Suivant la tendance générale, les femmes en agriculture consultent beaucoup plus rapidement que les hommes.

Les jeunes de la relève

En regard de la problématique exposée, le processus de transfert des fermes devient certes un enjeu crucial pour retenir et intéresser la relève de demain. Non seulement le processus est complexe et s'échelonne généralement sur plusieurs années, mais il met aussi à dure épreuve les sentiments et les émotions.

Certains fils et filles de producteurs continuent malgré tout de nourrir un attachement pour le patrimoine, ou à tout le moins, l'ambition de reprendre la ferme familiale pour en faire leur gagne-pain. Malgré la valeur en cause, un transfert de ferme demeure avant tout une affaire de cœur. Après s'être investis corps et âme dans l'entreprise, les parents voudront que leur relève fasse ses preuves. À l'inverse, le jeune pourra interpréter cette prudence comme un manque de confiance. Bien sûr, le couple sera tiraillé entre l'idée de favoriser l'accès des enfants à la propriété et le désir bien naturel de s'assurer une retraite confortable. Les jeunes devront quant à eux faire preuve de patience. Une bonne communication entretenue au fil des ans accroît les chances d'une transition réussie.

Bien que ce passage ne se fasse pas sans heurts, les jeunes de la relève familiale partent avec une longueur d'avance. Peu importe qu'ils aient été avantagés ou non par le lien filial dans le transfert, ils ont généralement acquis une expérience pratique d'une valeur inestimable au sein de leur famille. Qui d'autre que l'agriculteur peut se vanter d'être à la fois mécanicien, soudeur, plombier, électricien, gestionnaire, entrepreneur en construction, expert en génétique et culture des sols – autant de métiers souvent appris sur le tas. La polyvalence est de mise pour faire tourner une « entreprise agricole »...

Les jeunes de la relève familiale sont par ailleurs pleinement conscients du travail et des horaires contraignants qui vont de pair avec le métier. Ils sont de ce fait généralement en mesure de prendre une décision éclairée sur leur avenir. Mieux encore, pour assurer la rentabilité de l'entreprise, veiller sur la qualité de la production et la santé du troupeau et mettre toutes les chances de leur côté, ils sont de plus en plus nombreux à parfaire leurs connaissances et à se prévaloir des programmes offerts pour favoriser l'établissement. Durant les années 1990, « la baisse démographique et la possibilité de manquer de candidats à la relève, la concentration accélérée des entreprises, la dévitalisation progressive du milieu rural, la croissance de l'agriculture à temps partiel et l'accroissement de la valeur des actifs étaient au cœur des préoccupations. » (MAPAQ, 2011). Ces années ont été marquées

par l'élaboration et la mise en œuvre par ce ministère d'un cadre d'orientation pour l'établissement en agriculture.

Parmi les gestes concrets issus de cette prise de conscience, relevons la fondation de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) dans les années 1980, la naissance des Centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA) dans les années 1990 et de nombreuses initiatives régionales, appuyées par les organisations du milieu. Le premier volet de la Politique jeunesse du MAPAQ, consacré à l'établissement et à la relève agricole et dévoilé en mars 2005, avait pour objectif l'établissement du plus grand nombre de jeunes agricultrices et agriculteurs compétents et la pérennité de leur entreprise (MAPAQ, 2011).

Selon le CRAAQ, « le pourcentage de diplômés issus de la formation spécialisée en agriculture (DEP, AFP, DEC, baccalauréat) connaît une croissance significative et constante. Alors que ce taux se situait à 18 % en 1993, à 23 % en 1995 et à 30 % en 1997, il a atteint 52 % en 2000 » (CRAAQ, 2004 : 68). De ce nombre, toujours en 2000, « 46 % [...] ont atteint le niveau collégial ou universitaire, comparativement à 27 % en 1993 (CRAAQ, 2004 : 69). Cependant, on remarque une diminution des inscriptions à la formation continue et au programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole destiné aux futurs gestionnaires d'entreprise agricole » (CRAAQ, 2004 : 69).

Digne de mention, un profil avec un certain nombre de similarités a été observé entre la relève familiale et la relève non familiale. « En effet, 42 % de la relève non familiale et 38 % de la relève familiale détiennent un diplôme en agriculture. Le niveau d'études présente toutefois des différences notables, car plus de 90 % des personnes appartenant à la relève non familiale possèdent un diplôme collégial ou universitaire, comparativement à 72 % de la relève familiale » (CRAAQ, 2004 : 70).

Dans la conjoncture actuelle, les agriculteurs qui peuvent compter sur une relève fiable et intéressée sont privilégiés. Il s'en trouve d'autres pour qui le surendettement ou l'absence de relève marque la fin de deux ou trois générations d'agriculteurs. C'est généralement la mort dans l'âme qu'ils se résignent à se départir de l'exploitation où ils ont investi de 80 à

100 heures par semaine, travaillant sept jours sur sept, durant de nombreuses années. Pour une majorité de producteurs, un abandon de ferme équivaut à un constat d'échec, à une atteinte à leur fierté, ainsi qu'à l'humiliation d'avoir mis fin à une lignée d'agriculteurs et à la transmission du patrimoine familial. Les blessures de la sorte sont parfois irréparables.

B) Pistes de solution

Le travailleur de rang

Population vieillissante, exode des jeunes vers les villes, rangs désertés, difficulté d'accès aux services publics, économie anémique, insécurité, repli sur soi, détresse, voilà le portrait de la réalité rurale. Une image plutôt grise où l'agriculture apparaît dans toute sa vulnérabilité. Dans un tel contexte, comment s'adapter au changement lorsque des monuments s'effondrent, que les pertes laissent des blessures profondes et que la cohabitation entre ruraux et « rurbains » écorche plutôt qu'elle ne rassure? Comment retrouver une qualité de vie et travailler ensemble plutôt que de se parler à coups de coalitions, de plaintes à la municipalité, de pétitions ou de menaces? Et si le travailleur de rang était la solution? Et si le travailleur de rang était là pour jeter des ponts et rassembler les forces vives?

Les familles agricoles qui vaquent à leurs tâches d'un soleil à l'autre, souvent loin de la ville, sont engagées dans une course contre la montre. Pas étonnant qu'elles soient peu portées à se prévaloir de services de santé non adaptés à leur condition et à leur rythme de vie. Ce n'est que lorsque le problème nuit à la bonne exécution qu'elles se décident à consulter.

Les Centres de santé et services sociaux (CSSS) des différentes régions du Québec offrent à toute la population des services médicaux et psychosociaux en urgence, avec ou sans rendez-vous, ou par téléphone, 24 heures sur 24, tel Info-Santé. Le secteur privé est également présent dans le domaine de la santé, tout comme les organismes communautaires. Ces services sont surtout offerts de jour et de soir jusqu'à 20 h. Toutefois, cela répond-il vraiment aux besoins des familles agricoles?

Le monde des affaires agricoles et certains services gouvernementaux se sont déjà adaptés

à cette réalité typiquement agricole et se rendent sur la ferme pour rencontrer les producteurs.

Les CSSS pourraient mettre de l'avant l'approche proactive dite populationnelle qui « ... vise à coordonner l'offre de services en fonction d'une population donnée plutôt qu'en fonction des individus qui consomment les services. Cette approche suppose que les autorités régionales et locales ont une responsabilité vis-à-vis de la santé des individus de leur territoire, particulièrement en ce qui a trait à l'accessibilité aux services appropriés et à l'efficacité des interventions et des actions dans les milieux de vie » (ADRLSSSSBSL, 2004 : 1). Cette approche préconisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec est surtout mise à l'essai dans les régions urbaines. Quand la verrons-nous se manifester au profit de la population rurale agricole?

Le concept de travailleur de rang, qui s'inspire de celui du travailleur de rue, s'inscrit pour sa part dans une perspective où l'aidant va à la rencontre de la personne qui a besoin d'aide dans son milieu de vie. À l'instar du travailleur de rue, le travailleur de rang exerce un travail de proximité auprès des personnes en difficulté. Sa mission : se rapprocher des personnes vivant en milieu rural pour briser leur isolement. Le concept de base vise une intégration progressive dans le milieu naturel des gens pour arriver à partager leur quotidien.

« Le travailleur de rue peut exercer dans des lieux publics (bars, clubs, brasseries, restaurants, parcs, centres commerciaux, stationnements, etc.), comme dans des lieux privés (appartements, partys privés, etc.) » (Larousse, 2001, 1028). Comme son nom l'indique, le travailleur de rang œuvre dans le rang. Au Québec, la notion de « rang » fait référence à un territoire peuplé par des familles agricoles et leur voisinage.

Comme son homologue de la ville, le travailleur de rang effectue un travail de terrain. Son rôle englobe, outre le rapprochement avec des personnes isolées et leur intégration progressive, une présence et une participation dans la communauté, la création et le développement de liens significatifs, l'écoute, l'accompagnement, une diversité d'actions constructives, l'éducation informelle et la socialisation, auxquels s'ajoutent la défense des droits, l'amélioration des condi-

tions de vie et la promotion de saines habitudes de vie. La connaissance de l'agriculture détermine la capacité de l'intervenant à entrer sur la ferme et à établir un contact significatif, une relation permettant d'intervenir efficacement dans le milieu. Car n'est pas accepté sur une ferme qui veut...

Le concept de travailleur de rang n'est cependant pas nouveau. Il a vu le jour en 2000 avec la création de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). Durant la décennie qui a suivi, il a pris le visage de la fondatrice et directrice générale de l'organisme. Avec cette pionnière du travail de rang comme porte-parole, les familles agricoles, trop longtemps confinées dans leur solitude, avaient enfin voix au chapitre.

Du même coup, on découvrait la face cachée de l'agriculture. Douze ans de pratique auront permis à ce concept de faire ses preuves et de s'appuyer sur le réseau d'entraide bâti de toutes pièces par ACFA qui sillonne le Québec pour toucher la population agricole.

L'année 2009 a vu poindre une relève sans qu'ACFA ait à alourdir sa structure. Dans le cadre du concours des laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), ACFA obtenait le feu vert pour participer à un projet pilote de six ans visant à reproduire le concept de travailleur de rang dans deux municipalités ciblées. Pour l'intervenante et directrice générale d'ACFA, ce feu vert signifiait, au-delà de l'arrivée de renfort, un transfert de savoir. C'était l'occasion de développer et de multiplier cette approche et de fournir la formation qui assure que l'intervenant possède les connaissances du milieu agricole nécessaires pour gagner la confiance et se faire accepter des familles agricoles afin de répondre adéquatement à leurs besoins. Bref, comme intervenant, il est essentiel de connaître l'agriculture pour être crédible aux yeux de l'agriculteur.

L'implantation et l'optimisation du concept de travailleur de rang se poursuivent actuellement dans deux municipalités de la Montérégie, soit Sainte-Angèle-de-Monnoir et Notre-Dame-de-Stanbridge. À échéance, le modèle de travailleur de rang issu du projet pilote sera sans doute exportable dans les différentes régions du Québec. Grâce aux antennes d'un intervenant

qui connaît son territoire et son monde, une approche proactive de prévention voit le jour. Si cet intervenant est capable d'aider les personnes aux prises avec des difficultés, il est aussi en mesure de détecter tout comportement susceptible de devenir problématique.

En agissant comme trait d'union dans la communauté où il prend racine, le travailleur de rang se fait agent de changement. C'est dans le rang, dans le champ, ou en discutant autour d'une table de cuisine, selon les disponibilités de l'agriculteur ou de la famille, que surgissent les idées et les solutions. S'intéresser à leur mode de vie et à leurs affaires, s'imprégner de leur réalité, prêter une oreille attentive à leurs besoins qui varient d'une production à l'autre, socialiser et partager de bons trucs sont autant de moyens d'arriver à un rapprochement. Partant de là, tout est possible.

Écoute, motivation et mobilisation sont ses atouts contre la méfiance, l'individualisme et le fatalisme qu'il doit surmonter. Chemin faisant, des initiatives sont prises, des problèmes sont réglés à la source, des solutions sont proposées en impliquant les personnes concernées et en misant sur l'entraide. Les personnes isolées réintègrent le cercle social et chacun, à sa façon et à sa mesure, est amené à participer à des initiatives faites sur mesure pour la population concernée.

Sous l'impulsion de ce rassembleur, les membres de la communauté se reprennent en main, retrouvent confiance en leurs moyens, réapprennent à communiquer et se perçoivent comme le maillon d'une chaîne. Changer les choses, c'est possible et ça l'est encore plus lorsque chacun y met du sien. La récompense : un milieu où il fait bon vivre, où les gens ont du plaisir à partager et à se côtoyer. Imaginez maintenant la force de frappe obtenue si ce concept devait faire boule de neige à l'échelle du Québec.

C) Au cœur des familles agricoles

Historique

Au tournant des années 2000, Maria Labrecque Duchesneau, intervenante employée par le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA), affectée au transfert des fermes, est témoin de la détresse de certains agriculteurs. Cette femme, elle-même issue du milieu

agricole, y voit un défi à relever : elle fonde Au cœur des familles agricoles (ACFA). Dès lors, cet organisme à vocation sociale unique en son genre se consacre au mieux-être des familles agricoles et à leur santé mentale.

L'organisme s'installe en Montérégie, au sein d'un important bassin de producteurs agricoles. Sans plus tarder, la fondatrice donne forme à sa vision des choses, soit un réseau d'entraide où les fournisseurs de services que sont le milieu des affaires agricoles, les CSSS et les organismes communautaires sont mis à contribution. Voilà qui permet de faire un maximum avec un minimum de ressources humaines et financières.

Prodigués en fonction de l'urgence de la demande, les services offerts par ACFA englobent une première ligne à l'intention des producteurs et productrices en difficulté où les CSSS et les organismes communautaires s'efforcent tant bien que mal d'assurer un suivi. S'ajoutent à cela des conférences, la publication de chroniques, des activités de formation et de représentation s'adressant tant aux acteurs qu'aux décideurs du secteur de la santé et des services sociaux, du milieu agricole et des affaires agricoles, sans oublier les instances municipales. L'effort de sensibilisation touche également les chercheurs, les étudiants, la relève, les femmes en agriculture, les retraités et les personnes isolées, sans oublier le grand public.

Durant les premières années, comme tous les organismes communautaires, ACFA frappe à toutes les portes. Grâce au réseautage et au bouche-à-oreille, son activité s'étend vite à toute la province du Québec et acquiert une visibilité nationale. Dès le départ, ses interventions sont axées sur la cellule familiale. La raison est simple : en milieu rural, et encore plus sur les fermes, les difficultés, les conflits, les problèmes financiers et la maladie n'affectent pas qu'un seul individu. De plus, une ferme ne prend jamais de repos.

L'année 2007 marque un virage significatif. ACFA, qui se positionne avantageusement comme « aide et référence », organise un colloque qui réunit pour la toute première fois le réseau de la santé et celui de la ruralité au Québec. Une étude scientifique sur la santé psychologique des producteurs québécois – la

toute première digne de ce nom – est publiée grâce au soutien de la Coop fédérée (Lafleur et Allard, 2006) et sert de toile de fond à ce rassemblement, tout en fournissant un terrain fertile aux futurs plans d'action.

En 2009, un projet visant à briser l'isolement de groupes minoritaires se concrétise. Un club d'agriculteurs homosexuels voit le jour et pourrait fort bien constituer une première à l'échelle mondiale. Dans un autre ordre d'idées, des rencontres s'adressant aux femmes agricultrices atteintes du cancer s'amorcent.

L'année 2010, qui est celle du 10^e anniversaire de l'organisme, fut aussi très fertile en retombées. Jugeant que le fruit est mûr, ACFA profite du tremplin des Laboratoires ruraux du MAMROT pour déployer son concept de travailleur de rang, une autre composante de sa vision. Grâce à la présence et à l'intervention sur le terrain de cette intervenante témoin-acteur, l'accent porte plus que jamais sur une approche proactive. La directrice générale d'ACFA, qui avait jusque-là coiffé tous les chapeaux, mise sur cette façon innovatrice pour se multiplier et faire en sorte que les communautés visées puissent avoir accès à une personne-ressource qui comprend le milieu agricole. Un modèle exportable optimisé ressortira du projet pilote en 2014.

Tout en capitalisant sur ce projet névralgique, un autre projet novateur s'enclenchait, celui d'une maison de répit. Cette maison d'une capacité d'accueil de quatre à six individus, selon qu'il s'agisse de couples ou non, sera située dans la technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe et ouvrira ses portes à l'automne 2012.

L'objectif de cette maison est d'offrir un havre de paix aux familles agricoles en situation de crise. Le retrait de la ferme durant quatre ou cinq jours permettra à la fois un repos et un recul pour la recherche de solutions pratiques en présence de personnes habilitées à les conseiller en regard de la problématique concernée. Un suivi, auquel les partenaires du réseau d'ACFA sont associés, fait partie du processus d'intervention. Les balises de la campagne de financement en cours sont : gratuité des services et financement par les partenaires du milieu agroalimentaire. ACFA y aménagera également ses bureaux.

Dans la foulée du projet « travailleur de rang » lancé en 2009, un *Guide du bon voisinage* a été conçu. Ce guide part du principe que « mieux comprendre, c'est mieux accepter ». Élaboré avec l'appui d'agronomes autour de la thématique des saisons, il présente un survol des diverses productions et des obligations propres à chacune. Le but initial de cette initiative est de fournir au grand public une meilleure compréhension du milieu agricole qui travaille à le nourrir.

C'est aussi un outil pour les municipalités du Québec qui peuvent le remettre aux nouveaux venus en territoire rural agricole afin de favoriser une cohabitation plus harmonieuse avec les propriétaires d'exploitations agricoles. Le guide, distribué lors de grands rassemblements des élus municipaux, a connu un vif succès. Il a également été distribué à l'école des deux municipalités ciblées par le projet « travailleur de rang » à titre de cahier de lecture. Ce même guide a fait l'objet de reproduction sous forme de panneaux publicitaires, lesquels ont été utilisés par la Société d'agriculture Missisquoi pour la tenue de kiosques dans le cadre des salons d'agriculture (le document est par ailleurs disponible en format PDF sur le site Web d'ACFA : www.acfareseaux.qc.ca).

Comme c'est le cas pour les portes ouvertes, une formule exploitée par ACFA, avec la collaboration de certains partenaires du milieu et de propriétaires de ferme, de telles initiatives préparent le terrain aux échanges et à une meilleure communication, dans le respect mutuel. Bref, ACFA travaille avec ses protégés de la base en s'attaquant aux problèmes à la source.

Conclusion

Où s'en va notre agriculture? Voilà une préoccupation hautement légitime. Il suffit d'envisager une éventuelle pénurie de notre alimentation de base pour qu'immédiatement nous posions un tout autre regard sur le monde agricole. On a souvent dit que la nécessité est la mère de l'invention. Si l'organisme Au cœur des familles agricoles a parcouru un tel chemin, c'est qu'il a grandi avec sa clientèle en l'accompagnant contre vents et marées.

La situation n'est guère plus reluisante ailleurs dans le monde. Des chercheurs suisses et

français sont venus consulter ACFA pour prendre connaissance de sa vision et des solutions mises de l'avant pour contrer la problématique, dont le concept de « travailleur de rang ». Fiers de cette approche originale, ACFA offrira à l'hiver 2012 une formation autour de cette approche afin de mieux préparer ceux et celles qui souhaitent mieux connaître la réalité du producteur agricole, de sa famille et du milieu où il évolue. Elle abordera également l'importance de maintenir une communauté rurale en santé. Les travailleurs sociaux et les intervenants en relation d'aide se voient offrir avec cette approche une nouvelle façon de s'intégrer au milieu rural agricole et de répondre aux besoins d'une partie significative de leurs concitoyens.

Descripteurs :

Au cœur des régions agricoles (Organisme) - Québec (Province) - Montérégie // Agriculture - Québec (Province) // Agriculture - Aspect social - Québec (Province) // Communautés rurales // Service social rural

Agriculture - Québec (Province) // Agriculture - Social aspects - Québec (Province) // Village communities // Social service, Rural

Références

- Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2004). *L'approche populationnelle : une nouvelle façon de voir et d'agir en santé*. Rimouski : ADRLSSSM.
- Association canadienne de sécurité agricole (2005). *Sondage national de détresse psychologique d'agriculteurs. Rapport final*. Winnipeg : ACSA.
- Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (2004). *Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*. Sainte-Foy : CRAAQ.
- Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole (2010). *Gestion de la ferme familiale de génération en génération*. Ottawa : CCGEA.
- Lafleur, G., et Allard, M.-A. (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec. Rapport final*. Montréal : Coop fédérée.
- Le Petit Larousse illustré*, 2001, Paris.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2011). <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/Politiques/Pages/politiquejeunesseetablisementreleve.aspx>.
- Statistique Canada (2006). <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/analysis-analyses/que-qc-fra.htm>.